



# Document explicatif Budget 2018

## Mot du maire



Nous sommes fiers de vous présenter le fruit du travail du Conseil municipal dans ce document explicatif sur le budget 2018. La préparation du budget s'est très bien déroulée malgré un automne très occupé. Les élections municipales du 5 novembre dernier ainsi que le manque d'informations de la sécurité publique quant à la quote-part 2018 de la sûreté du Québec, nous ont forcé à adopter le budget après les fêtes tel que permis par la loi en année électorale.

Le budget 2018, le programme triennal d'immobilisations (PTI) ainsi que le règlement de taxation 2018 ont été adoptés à l'assemblée extraordinaire du 15 janvier dernier. Le présent document se veut une description des orientations 2018 prises par les membres du conseil ainsi qu'un résumé des prévisions budgétaires et des principales réalisations dans le but d'informer la population des décisions prises.

Je me permets de porter votre attention sur l'article qui concerne la pose de compteurs d'eau. Les propriétaires touchés seront contactés par le responsable des travaux publics au cours des prochains mois pour les informer et procéder à l'installation. La municipalité assumera l'ensemble des frais reliés à l'achat et à la pose de compteurs d'eau pour les propriétés existantes en date de l'entrée en vigueur du règlement. Nous vous remercions de votre habituelle collaboration dans le traitement de ce dossier.

  
Marc Dubeau



## Contenu

Mot du maire .....	1
Rôle d'évaluation foncière.....	2
Compteurs d'eau Budget 2018.....	2
Orientations 2018.....	2
Prévisions budgétaires.....	3
Sommaire des taux de taxes... ..	4
Programme triennal d'immobilisations.....	4

## Compteurs d'eau Budget 2018

Le budget 2018 prévoit un montant de 23 000\$ pour la pose de compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et dans une proportion représentative du secteur résidentiel (+/- 20 résidences) en raison d'une consommation d'eau potable anormalement élevée dans notre municipalité. L'objectif des compteurs d'eau n'est pas de surtaxer les citoyens, mais seulement d'être en mesure de répondre aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et ainsi s'assurer de pouvoir bénéficier de l'aide financière qui pourrait être promise pour des projets d'infrastructures d'eau potable. La Municipalité utilisera le formulaire «Échantillonnage» fourni par le MAMOT pour établir la liste des résidences à équiper de compteur d'eau.



## Rôle d'évaluation foncière

Le rôle d'évaluation entre dans sa 2<sup>e</sup> année d'application. La valeur totale des immeubles imposables en début d'année est de 149 138 900\$. Nous avons connu une augmentation de l'ordre de 3 248 600\$ représentant 2,2% par rapport à l'année précédente.

## Orientations 2018

### Orientation 1 : Les contribuables

- ✚ Garantir un taux de taxes adapté au milieu et à la capacité de payer des contribuables;
- ✚ Répondre efficacement aux besoins des contribuables ;
- ✚ Offrir des services de qualité ;
- ✚ Maintenir une taxation satisfaisante en limitant les dépenses et en injectant des redevances d'Hydro-Canyon au budget de fonctionnement

### Orientation 2 : La gestion municipale

- ✚ Maintenir une rigueur dans la saine gestion et le développement ;
- ✚ Assurer une transparence et maximiser l'efficacité (atteindre des résultats optimaux en limitant les ressources) ;
- ✚ Assurer la pérennité des infrastructures municipales et maximiser nos ressources ;
- ✚ Assurer une gestion des redevances d'Hydro-Canyon profitable à la population ;
- ✚ Assurer des développements résidentiels adaptés aux divers milieux (urbain vs villégiature)

### Orientation 3 : Socioculturel

- ✚ Offrir un milieu de vie dynamique, attractif et sécuritaire ;
- ✚ Optimiser l'offre d'activités familiales, sportives et culturelles ;
- ✚ Maintenir et améliorer la diversité des activités et événements ;
- ✚ Définir le sentiment d'appartenance.

## Prévisions budgétaires 2018

### Comparaison des revenus et des dépenses

Le tableau suivant présente les comparaisons 2017-2018 relativement aux revenus et aux dépenses de fonctionnement.

Le budget 2018 prévoit des dépenses de fonctionnement, avant conciliation à des fins fiscales, de 1 842 540\$ comparativement au budget 2017 qui prévoyait un montant de 1 696 674\$. En ce qui a trait au remboursement de la dette, on remarque une diminution du remboursement en capital et intérêts de 22% par rapport à 2017. Cette différence s'explique par le fait que deux (2) règlements d'emprunt liés à la voirie et à l'assainissement des eaux sont venus à échéance. Cette diminution se reflète donc directement sur la tarification de l'item "Égout" de votre compte de taxes.

Un revenu de 207 602\$ des redevances d'Hydro-Canyon a été prévu au budget pour combler notamment des dépenses pour le camp d'été et les loisirs en général. Des revenus supplémentaires d'Hydro-Canyon sont à prévoir et ils seront considérés comme un surplus non affecté en fin d'année.

Les dépenses de fonctionnement connaissent une augmentation d'environ 7% attribuable notamment à l'augmentation des coûts pour le service de police (SQ), les activités de loisirs, le déneigement, l'achat et la pose de compteurs d'eau et les travaux de voirie nécessaires à l'entretien du réseau.

<i>Revenus</i>	<i>Prévisions budgétaires (\$)</i>	
	<i>2017</i>	<i>2018</i>
<i>Taxes foncières et tarification</i>	1 302 158	1 328 877
<i>Païement tenant lieu de taxes</i>	96 403	102 952
<i>Services rendus</i>	16 440	25 725
<i>Impositions de droits</i>	65 000	82 104
<i>Amendes et pénalités</i>	1 500	1 500
<i>Intérêts (arrérages)</i>	5 500	5 500
<i>Autres revenus</i>	468 865	455 602
<i>Transferts</i>	49 212	53 119
<b><i>Total des revenus</i></b>	<b>2 005 078</b>	<b>2 055 379</b>

<i>Dépenses</i>	<i>Prévisions budgétaires (\$)</i>	
	<i>2017</i>	<i>2018</i>
<i>Administration générale</i>	486 316	469 048
<i>Sécurité publique</i>	196 306	208 077
<i>Transport routier</i>	428 987	494 184
<i>Hygiène du milieu</i>	283 651	304 014
<i>Santé et bien-être (OMH)</i>	2 500	2 500
<i>Aménagement et urbanisme</i>	92 000	95 528
<i>Loisirs et culture</i>	153 630	214 114
<i>Frais de financement</i>	53 284	55 075
<b><i>Sous-total des dépenses</i></b>	<b>1 696 674</b>	<b>1 842 540</b>
<b><i>Conciliation à des fins fiscales</i></b>		
▪ <i>Remboursement capital</i>	291 922	212 839
▪ <i>Affectation: Hydro-Canyon</i>	101 525	-
▪ <i>Surplus accumulé affecté</i>	(85 043)	-
<b><i>Sous-total des affectations</i></b>	<b>308 404</b>	
<b><i>Total des dépenses</i></b>	<b>2 005 078</b>	<b>2 055 379</b>



## Sommaire des taux de taxes



### Programme triennal d'immobilisations

Le conseil municipal prévoit un investissement total de 9 394 400\$ sur 3 ans. Ces investissements regroupent les travaux suivants :

#### 2018

- ✚ Reconstruction de la route des Carrières ;
- ✚ Construction du réservoir d'eau potable du secteur village ;
- ✚ Réfection du chemin du Cap-Tourmente. (Phase I)

#### 2019

- ✚ Réfection du chemin du Cap-Tourmente. (Phase II)

#### 2020

- ✚ Réfection du chemin du Cap-Tourmente. (Phase III)



Comme par les années passées, les membres du conseil ont tenté de minimiser l'augmentation du compte de taxes en injectant un peu plus de 207 000\$ pour notamment offrir des services à coûts moindres. Toutefois, après avoir diminué le taux de taxes en 2017 de 0,0445¢ pour tenir compte du dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière, le budget prévoit cette année une augmentation de 0,0125¢, soit 2,5% de plus que le taux de taxes de 2017.

Description	2017	2018	Écart (\$)
<i>Foncière générale (/100\$ d'évaluation)</i>	0,4946	0,5071	0,0125
<i>Taux SQ (/100\$ d'évaluation)</i>	0,0743	0,0756	0,0013
<i>Taux sur immeubles non résidentiels (/100\$ d'évaluation)</i>	1,08	1,08	-
<b>Tarifification</b>			
<b>Déchets</b>			
<i>Résidentiel (\$/unité)</i>	122,27	122,27	-
<i>Commercial (\$/unité)</i>	187,52	187,52	-
<i>Spécial (\$/unité)</i>	733,69	733,69	-
<b>Aqueduc</b>			
<i>Résidentiel (\$/unité)</i>	119	142,8	23,8
<i>Commercial (\$/unité)</i>	151	181,2	30,2
<i>Ferme (\$/unité)</i>	190	228	38
<b>Assainissement des eaux</b>			
<i>Égout (\$/unité)</i>	380	303,73	(76,27)
<b>Collecte sélective</b>			
<i>Résidentiel (\$/unité)</i>	41,15	48,07	6,92
<i>Commercial (\$/unité)</i>	41,15	48,07	6,92
<b>Taxe de secteur</b>			
<i>Secteur village (eau) (/100\$)</i>	0,0097	0,0094	(0,0003)

### Municipalité de Saint-Joachim

172, rue de l'Église, Saint-Joachim  
 418-827-3755  
 418-827-8574  
[reception@saintjoachim.qc.ca](mailto:reception@saintjoachim.qc.ca)  
 Retrouvez-nous sur le Web :  
[saintjoachim.qc.ca](http://saintjoachim.qc.ca)

